

Le Maire

à

«Titre» «Prénom» «Nom_»

«Adresse»

«CP» «Ville»

N/Réf. : FL/MCC/SJ/Le0364

OBJET : CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

«Titre»,

J'ai l'honneur de vous inviter à bien vouloir assister à la séance du **CONSEIL MUNICIPAL** qui se tiendra le :

**JEUDI 27 MARS 2008
à 18 H 30 à la Mairie**

Comptant sur votre présence et dans cette attente, veuillez agréer, «Titre», l'expression de mes salutations distinguées.

LE MAIRE,

Jean-Luc DEPRINCE.

ORDRE DU JOUR

- **Election des délégués aux syndicats intercommunaux :**
 - Syndicat d'aménagement hydraulique de la vallée de la Gimone : 2 délégués titulaires,
 - Syndicat d'énergie: 1 délégué titulaire, 1 délégué suppléant,
 - Syndicat des eaux : 2 délégués titulaires
- **Election des délégués à la Communauté de Communes :**
 - 10 délégués titulaires, 10 délégués suppléants et 1 représentant pour évaluer les charges transférées
- **Désignation des membres du Conseil Municipal au C.C.A.S. : 5 membres,**
- **Election des membres de la commission d'appel d'offres :**

La commission est constituée du Maire ou de son représentant en qualité de Président et de 5 membres du Conseil Municipal élus en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste.
- **Désignation des délégués aux autres organismes publics :**
 - Maison de retraite : 3 délégués dont le Maire
 - Collège Despeyrous : 3 délégués dont le Maire
 - Lycée professionnel : 3 délégués dont le Maire
 - Amicale des sapeurs pompiers : 3 délégués dont le Maire

- **Désignation des délégués au CNAS : 1 commune et 1 base de loisirs**
- **Création des commissions communales**
- **Délégation du Conseil Municipal au Maire**
- **Indemnités du Maire et des Adjointes : détermination des taux**
- **Acceptation remboursement sinistre par la S.M.A.C.L.**
- **Questions diverses**



L'AN DEUX MIL HUIT, le 27 MARS, à 18 HEURES 30, le CONSEIL MUNICIPAL de la COMMUNE de BEAUMONT DE LOMAGNE s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc DEPRINCE, Maire.

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 17 mars 2008.

ETAIENT PRESENTS : DEPRINCE Jean-Luc, DISBEAUX Lucie, MAILFERT Christian, PONS Monique, BONNEFOI Jean-Claude, DUPONT Corinne, PERRAULT Serge, CARRERE Alain, JOUGLAR Nicole, GRAINDORGE Joseph, SEIGNERON Maurice, JOUBLE Solange, CRONE Philippe, MELLAC Geneviève, SEQUELA Brigitte, DEJEAN Gilles, BARAVALLE Fabienne, DELAHAYE Frédéric, BAYDEZ Fabienne, MARCONATO Laetitia, BELLEVAL Guy, NINU Philippe, RENAUDIN Evelyne, ESCARNOT Jacques, CALMEJANE Michèle.

A (ONT) DONNE PROCURATION : MARROU Stéphane, DEUILHE Françoise.

ETAI(EN)T EXCUSE(ES) : MARROU Stéphane, DEUILHE Françoise.

Madame Lucie DISBEAUX a été élue secrétaire de séance.



08 – 017 : ELECTION DES DELEGUES AU SYNDICAT D'AMENAGEMENT HYDRAULIQUE DE LA VALLEE DE LA GIMONE :

Monsieur le Président , après avoir donné lecture des articles L.163-5, L.163-6, L.163-7 et L.163-8 du Code Général des Collectivités Territoriales, a invité le Conseil à procéder à l'élection des deux délégués au Syndicat d'aménagement hydraulique de la vallée de la Gimone.

Les candidats à cette délégation sont M. Jean-Luc DEPRINCE et M. Alain CARRERE.

MM. Jean-Luc DEPRINCE et Alain CARRERE ayant obtenu la majorité absolue, au premier tour, ont été élus délégués au Syndicat d'aménagement hydraulique de la vallée de la Gimone.

08 – 018 : ELECTION DES DELEGUES AU SYNDICAT D'ENERGIES :

Monsieur le Président , après avoir donné lecture des articles L.163-5, L.163-6, L.163-7 et L.163-8 du Code Général des Collectivités Territoriales, a invité le Conseil à procéder à l'élection d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant au syndicat d'énergies.

Les candidats à cette délégation sont M. Maurice SEIGNERON délégué titulaire et M. Alain CARRERE délégué suppléant.

MM. Maurice SEIGNERON et Alain CARRERE ayant obtenu la majorité absolue, au premier tour, ont été élus respectivement membre titulaire et membre suppléant au syndicat d'énergie.

08 – 019 : ELECTION DES DELEGUES AU SYNDICAT DES EAUX

Monsieur le Président , après avoir donné lecture des articles L.163-5, L.163-6, L.163-7 et L.163-8 du Code Général des Collectivités Territoriales, a invité le Conseil à procéder à l'élection des deux délégués au Syndicat des eaux.

Les candidats à cette délégation sont Mme Monique PONS et M. Stéphane MARROU.

Mme Monique PONS et M. Stéphane MARROU ayant obtenu la majorité absolue, au premier tour, ont été élus délégués au Syndicat des eaux.

08 – 020 : ELECTION DES DELEGUES A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES :

Le Président, après avoir donné lecture de l'article L.5215-10 du Code Général des Collectivités territoriales précisant les modalités d'élection des délégués à la Communauté de Communes,

Vu les statuts de la Communauté de Communes, articles 7 et 8, il est procédé au 1^{er} tour de scrutin.

Sont donc élus à la majorité absolue, les personnes suivantes :

DELEGUES TITULAIRES	DELEGUES SUPPLEANTS
SERGE PERRAULT	MONIQUE PONS
FABIENNE BARAVALLE	SOLANGE JOUBLE
MAURICE SEIGNERON	CORINNE DUPONT
JEAN CLAUDE BONNEFOI	NICOLE JOUGLAR
JEAN LUC DEPRINCE	LUCIE DISBEAUX
FREDERIC DELAHAYE	LAETITIA MARCONATO
CHRISTIAN MAILFERT	GENEVIEVE MELLAC
ALAIN CARRERE	STEPHANE MARROU
PHILIPPE NINU	EVELYNE RENAUDIN
JACQUES ESCARNOT	MICHELE CALMEJANE

Le Président a invité ensuite le Conseil à procéder à l'élection d'un représentant pour évaluer les charges transférées.

Le candidat à cette délégation est M. Christian MAILFERT

M. Christian MAILFERT ayant obtenu la majorité absolue, au premier tour, a été élu représentant pour évaluer les charges transférées.

08 – 021 : ELECTION DES DELEGUES AU CENTRE COMMUNAL D' ACTION SOCIALE

Le Président informe l'assemblée qu'en vertu de l'article 138 du Code de la Famille et de l'aide Sociale, elle doit se prononcer sur le nombre de délégués pour représenter la commune au Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de désigner 7 membres dont le Maire au Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale.

Les candidats à cette délégation sont M. Philippe CRONE, Mme Fabienne BARAVALLE, Mme Monique PONS, Mme Brigitte SEQUELA, Mme Nicole JOUGLAR et Mme Françoise DEUILHE.

Ayant obtenu la majorité absolue, au premier tour, M. Philippe CRONE, Mme Fabienne BARAVALLE, Mme Monique PONS, Mme Brigitte SEQUELA, Mme Nicole JOUGLAR, Mme Françoise DEUILHE ont été élus délégués au Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Beaumont de Lomagne.

08 – 022 : ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

La commission d'Appel d'Offre est constituée du Maire ou de son représentant en qualité de Président et de 5 membres du Conseil Municipal élus en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Les candidats à cette commission sont : M. Serge PERRAULT, M. Maurice SEIGNERON, M. Joseph GRAINDORGE, M. Alain CARRERE et M. Philippe NINU.

M. Serge PERRAULT, M. Maurice SEIGNERON, M. Joseph GRAINDORGE, M. Alain CARRERE et M. Philippe NINU ont été élus membres de la commission d'appel d'offres.

08 – 023 : ELECTION DES DELEGUES AU CONSEIL D' ADMINISTRATION DE LA MAISON DE RETRAITE :

Le Président informe l'assemblée qu'elle doit désigner 3 délégués pour représenter la commune au Conseil d'Administration de la Maison de Retraite de Beaumont de Lomagne.

Les candidats à cette délégation sont : M. Jean-Luc DEPRINCE, Mme Nicole JOUGLAR et M. Alain CARRERE.

Ayant obtenu la majorité absolue, au premier tour, M. Jean-Luc DEPRINCE, Mme Nicole JOUGLAR et M. Alain CARRERE ont été élus délégués au Conseil d'Administration de la Maison de Retraite de Beaumont de Lomagne.

08 – 024 : ELECTION DES DELEGUES AU COLLEGE THEODORE DESPEYROUS

Le Président informe l'assemblée qu'elle doit désigner 3 délégués pour représenter la commune au Collège Théodore Despeyrous

Les candidats à cette délégation sont : M. Jean-Luc DEPRINCE, Mme Lucie DISBEAUX et Mme Fabienne BAYDEZ

Ayant obtenu la majorité absolue, au premier tour, M. Jean-Luc DEPRINCE, Mme Lucie DISBEAUX et Mme Fabienne BAYDEZ, ont été élus délégués au Conseil d'Administration du Collège Théodore Despeyrous.

08 – 025 : ELECTION DES DELEGUES AU LYCEE PROFESSIONNEL

Le Président informe l'assemblée qu'elle doit désigner 3 délégués pour représenter la commune au Lycée Professionnel.

Les candidats à cette délégation sont M. Jean-Luc DEPRINCE, Mme Fabienne BARAVALLE et M. Joseph GRAINDORGE.

Ayant obtenu la majorité absolue, au premier tour, M. Jean-Luc DEPRINCE, Mme Fabienne BARAVALLE et M. Joseph GRAINDORGE, ont été élus délégués au Conseil d'Administration du Lycée Professionnel.

08 – 026 : ELECTION DES DELEGUES SAPEURS POMPIERS

Le Président informe l'assemblée qu'elle doit désigner 3 délégués pour représenter la commune au Conseil d'Administration des Sapeurs Pompiers.

Les candidats à cette délégation sont M. Jean-Luc DEPRINCE, M. Maurice SEIGNERON et M. Gilles DEJEAN.

Ayant obtenu la majorité absolue, au premier tour, M. Jean-Luc DEPRINCE, M. Maurice SEIGNERON et M. Gilles DEJEAN ont été élus délégués au Conseil d'Administration des Sapeurs Pompiers.

08 – 027 : DESIGNATION DES DELEGUES AU CNAS : 1 COMMUNE ET 1 BASE DE LOISIRS :

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que la commune a adhéré au CNAS au 1^{er} septembre 2007, la base de loisirs au 1^{er} janvier 2008.

Il y a lieu de désigner un élu comme délégué.

Il est proposé Monsieur Jean-Luc DEPRINCE pour la commune et Monsieur Joseph GRAINDORGE pour la base de loisirs.

Monsieur le Maire informe l'assemblée, que Madame Marie-Christine COULON avait été élue déléguée du personnel communal au sein du CNAS et qu'elle garde cette délégation.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu Monsieur le Maire et délibéré, décide à l'unanimité d'élire Monsieur Jean-Luc DEPRINCE délégué pour la commune au sein du CNAS et Monsieur Joseph GRAINDORGE délégué pour la base de loisirs au sein du CNAS.

08 – 028 : CREATION DES COMMISSIONS COMMUNALES :

Le Maire est président de droit de toutes les commissions communales. Un Vice-Président, agissant par délégation du maire sera désigné à la première convocation de chaque commission.

M. demande à Monsieur le Maire de mentionner au procès-verbal le rôle et l'attribution des commissions communales.

COMMISSION DU PERSONNEL	
Avis sur l'organisation des services, la création ou suppression de postes	
Jean-Luc DEPRINCE	
Nicole JOUGLAR	Jean-Claude BONNEFOI
Christian MAILFERT	Lucie DISBEAUX
Corinne DUPONT	Michèle CALMEJANE

COMMISSION DES FINANCES ET IMPOTS	
Analyse budgétaire, avis sur les propositions de budget, d'augmentation ou diminution des taux des impôts directs locaux, choix des travaux à inscrire au budget	
Jean-Luc DEPRINCE	
Geneviève MELLAC	Serge PERRAULT
Christian MAILFERT	Lucie DISBEAUX
Corinne DUPONT	Evelyne RENAUDIN

COMMISSION DES TRAVAUX ET AGRICULTURE	
Elaboration des projets de travaux, proposition d'inscription des travaux au budget communal, suivi	
Jean-Luc DEPRINCE	
Alain CARRERE	Maurice SEIGNERON
Geneviève MELLAC	Christian MAILFERT
Stéphane MARROU	Jacques ESCARNOT

CONSEIL MUNICIPAL de BEAUMONT de LOMAGNE du 27 MARS 2008

COMMISSION DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	
Jean-Luc DEPRINCE	
Fabienne BARAVALLE	Serge PERRAULT
Monique PONS	Nicole JOUGLAR
Christian MAILFERT	Philippe CRONE
Solange JOUBLE	Laetitia MARCONATO
Evelyne RENAUDIN	Philippe NINU

COMMISSION ARTISANAT COMMERCE FOIRES ET MARCHES	
Jean-Luc DEPRINCE	
Corinne DUPONT	Frédéric DELAHAYE
Laetitia MARCONATO	Solange JOUBLE
Serge PERRAULT	Philippe NINU

COMMISSION AFFAIRES SCOLAIRES ET PETITE ENFANCE	
Jean-Luc DEPRINCE	
Lucie DISBEAUX	Fabienne BAYDEZ
Monique PONS	Joseph GRAINDORGE
Françoise DEUILHE	Michèle CALMEJANE

COMMISSION URBANISME PATRIMOINE	
Jean-Luc DEPRINCE	
Christian MAILFERT	Geneviève MELLAC
Frédéric DELAHAYE	Laetitia MARCONATO
Alain CARRERE	Monique PONS
Philippe NINU	

COMMISSION SECURITE	
Jean-Luc DEPRINCE	
Christian MAILFERT	Alain CARRERE
Monique PONS	Maurice SEIGNERON
Michèle CALMEJANE	

CONSEIL MUNICIPAL de BEAUMONT de LOMAGNE du 27 MARS 2008**COMMISSION COMMUNICATION**

Jean-Luc DEPRINCE

Christian MAILFERT	Philippe CRONE
Frédéric DELAHAYE	Laetitia MARCONATO
Solange JOUBLE	Gilles DEJEAN
Evelyne RENAUDIN	

COMMISSION CADRE DE VIE ENVIRONNEMENT

Jean-Luc DEPRINCE

Monique PONS	Frédéric DELAHAYE
Fabienne BAYDEZ	Laetitia MARCONATO
Solange JOUBLE	Philippe NINU

COMMISSION CULTURE SPORT

Jean-Luc DEPRINCE

Jean-Claude BONNEFOI	Stéphane MARROU
Joseph GRAINDORGE	Gille DEJEAN
Solange JOUBLE	Laetitia MARCONATO
Fabienne BAYDEZ	Monique PONS
Brigitte SEGUELA	Serge PERRAULT
Evelyne RENAUDIN	Jacques ESCARNOT

08 – 029 : DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE :

Par 27 voix pour, le Conseil Municipal décide de déléguer au Maire, pour la durée de son mandat, en vertu de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales :

1° de fixer, dans les limites déterminées par le Conseil Municipal, les tarifs des droits de voirie, de stationnement, de dépôt temporaire sur les voies et autres lieux publics et, d'une manière générale, des droits prévus au profit de la commune qui n'ont pas un caractère fiscal ;

2° de procéder, dans les limites fixées par le conseil municipal, à la réalisation des emprunts destinés au financement des investissements prévus par le budget et de passer à cet effet les actes nécessaires ;

3° de prendre toute décision concernant la préparation , la passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, de fournitures et de services qui peuvent être passés en la forme négociée en raison de leur montant, lorsque les crédits sont prévus au budget ;

4° de décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans ;

5° de passer les contrats d'assurance ;

6° de créer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services municipaux ;

7° de prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières ;

8° d'accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges ;

9° de décider l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 3 000 € ;

10° de fixer les rémunérations et de régler les frais et honoraires des avocats, notaires, avoués, huissiers de justice et experts ;

11° de fixer, dans les limites de l'estimation des services fiscaux (domaines), le montant des offres de la commune à notifier aux expropriés et répondre à leur demande ;

12° de décider de la création de classes dans les établissements d'enseignement ;

13° de fixer les reprises d'alignement en application d'un document d'urbanisme ;

14° d'exercer, au nom de la commune, les droits de préemption définis par le code de l'urbanisme, que la commune en soit titulaire ou délégataire, de déléguer l'exercice de ces droits à l'occasion de l'aliénation d'un bien selon les dispositions prévues au premier alinéa de l'article L.213-3 de ce même code dans les conditions que fixe le Conseil Municipal ;

15° d'intenter au nom de la commune les actions en justice ou de défendre la commune dans les actions intentées contre elle, dans les cas définis par le Conseil Municipal ;

16° de régler les conséquences dommageables des accidents dans lesquels sont impliqués des véhicules municipaux dans la limite fixée par le Conseil Municipal.

08 – 030 : INDEMNITE DU MAIRE ET DES ADJOINTS : DETERMINATION DES TAUX

Monsieur le Maire informe l'assemblée de la nécessité de voter, suite au renouvellement du conseil municipal, le taux des indemnités de fonction des nouveaux élus municipaux.

Il expose que les indemnités de fonction des élus sont régies par les dispositions de la loi n°20026276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité.

Il indique que pour les communes de 3 500 à 9 999 habitants, le taux maximum de l'indice brut 1015 est de :

55 % pour le Maire

22 % pour les adjoints

Il donne lecture des articles L 2122-18 et L2123-24-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Il propose aux membres du conseil municipal de retenir les taux suivants :

Mandat exercé	Nom de l' élu	Taux en % de l'IB 1015 affecté au calcul de l'enveloppe globale annuelle	Taux en % de l'IB 1015 affecté au calcul de l'indemnité brute de l' élu	Montant brut annuel individuel au
MAIRE	Jean-Luc DEPRINCE	55 %	46%	
ADJOINTS	Lucie DISBEAUX Christian MAILFERT Monique PONS Jean-Claude BONNEFOI Corinne DUPONT Serge PERRAULT Alain CARRERE Nicole JOUGLAR	22 %	18 %	
Conseillers municipaux bénéficiant <u>ponctuellement ou durablement</u> d'une délégation de fonctions dans le cadre d'empêchement ou d'absence des adjoints			Taux fixé par arrêté du Maire suivant l'importance et la durée des fonctions et dans la limite du montant total des indemnités maximales du Maire et des adjoints	

Le Conseil Municipal, après avoir entendu Monsieur le Maire et délibéré, décide à l'unanimité les taux d'indemnité du Maire et des Adjoints.

08 – 031 : ACCEPTATION REMBOURSEMENT SINISTRE DU 20/06/2007 PAR LA SMACL :

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'un dommage électrique a endommagé une chambre froide du restaurant scolaire et provoqué la perte de son contenu.

Le montant des dégâts s'est élevé à la somme de 1 527,21 € €.

Compte tenu de la vétusté, la SMACL propose d'indemniser la commune pour un montant de 829,19 € €.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu Monsieur le Maire et délibéré, décide à l'unanimité :

- 1) – d'accepter l'indemnisation de la SMACL pour un montant de 829,19 €,
- 2) – de donner tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour l'exécution de la présente délibération.



QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée de l'appel à la solidarité avec le peuple tibétain, à ce titre il informe qu'en signe de solidarité, il apporte sa signature au comité soutien.

Monsieur le Maire fait part à l'assemblée de la pétition de l'association d'usagers pour la promotion et le développement du rail en Midi-Pyrénées, il propose aux élus favorables d'y apposer leur signature.

CONSEIL MUNICIPAL de BEAUMONT de LOMAGNE du 27 MARS 2008

Jean-Luc DEPRINCE,

Lucie DISBEAUX,

Christian MAILFERT,

Monique PONS,

Jean-Claude BONNEFOI,

Corinne DUPONT,

Serge PERRAULT,

Nicole JOUGLAR,

Alain CARRERE,

Joseph GRAINDORGE,

Maurice SEIGNERON

Solange JOUBLE,

Philippe CRONE,

Geneviève MELLAC,

Brigitte SEGUELA,

Gilles DEJEAN,

Fabienne BARAVALLE,

Frédéric DELAHAYE,

Fabienne BAYDEZ,

Laeticia MARCONATO,

Guy BELLEVAL,

Philippe NINU,

Evelyne RENAUDIN,

Jacques ESCARNOT,

Michèle CALMEJANE.